



L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF EN HARMONIE AVEC LA SOCIÉTÉ

Rapport Financier 2021

Colophon

Rédaction : K. De Smedt

Conception & réalisation : CIGAR.AGENCY BV - WWW.CIGAR.AGENCY

Production : Universitas DP

Photographies : www.marcelvancoile.be

food.be
Small country. Great food.



A. Comptes consolidés

1. Bilan consolidé après répartition

ACTIF

(en €)

	Codes	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉS	21/28	207.566.411,73	206.538.046,17
Immobilisations incorporelles	21	16.651.929,12	11.548.130,67
Immobilisations corporelles	22/27	189.720.916,63	193.869.641,61
Terrains et constructions	22	61.153.308,26	61.207.652,09
Installations, machines et outillage	23	105.193.353,10	118.027.944,21
Mobilier et matériel roulant	24	9.331.573,24	7.963.147,05
Autres immobilisations corporelles	26	53.876,16	110.468,29
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	13.988.805,87	6.560.429,97
Immobilisations financières	28	1.193.565,98	1.120.273,89
Sociétés mises en équivalence	9921	1.057.208,80	995.535,60
Participations	99211	1.057.208,80	995.535,60
Autres entreprises	284/8	136.357,18	124.738,29
Actions	284	6.255,33	7.556,58
Créances	285/8	130.101,85	117.181,71
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	263.933.719,59	281.917.349,74
Créances à plus d'un an	29	255.436,13	539.511,89
Autres créances	291	255.436,13	539.511,89
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	127.085.808,19	129.724.253,53
Stocks	30/36	127.085.808,19	129.724.253,53
Approvisionnements	30/31	25.029.145,71	26.656.976,50
Produits finis	33	90.966.312,43	94.169.395,03
Marchandises	34	11.090.350,05	8.897.882,00
Créances à un an au plus	40/41	123.946.679,80	145.454.881,62
Créances commerciales	40	113.630.705,08	137.726.544,31
Autres créances	41	10.315.974,72	7.728.337,31
Valeurs disponibles	54/58	11.483.096,31	4.110.995,61
Comptes de régularisation	490/1	1.162.699,16	2.087.707,09
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	471.500.131,32	488.455.395,91

PASSIF

(en €)

	Codes	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CAPITAUX PROPRES	10/15	123.723.981,41	114.098.664,78
Apport	10/11	46.624.473,76	47.537.978,76
Capital	10	46.624.442,50	47.537.947,50
Capital souscrit	100	46.624.442,50	47.537.947,50
En dehors du capital	11	31,26	31,26
Primes d'émission	1100/10	31,26	31,26
Réserves consolidées	9910	75.120.254,34	64.286.992,75
Ecart de conversion	9912	2.579,83	2.579,83
Subsides en capital	15	1.976.673,48	2.271.113,44
INTÉRÊTS DE TIERS	9913	8.066.934,89	10.655.131,68
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	16	22.740.780,67	39.707.647,08
Provisions pour risques et charges	160/5	6.207.946,04	21.499.785,45
Pensions et obligations similaires	160	1.618.129,51	1.911.673,87
Autres risques et charges	164/5	4.589.816,53	19.588.111,58
Impôts différés et latences fiscales	168	16.532.834,63	18.207.861,63
DETTES	17/49	316.968.434,35	323.993.952,37
Dettes à plus d'un an	17	115.072.159,00	96.600.996,00
Dettes financières	170/4	114.417.985,00	95.846.836,00
Etablissements de crédit	173	114.417.985,00	95.846.836,00
Autres dettes	178/9	654.174,00	754.160,00
Dettes à un an au plus	42/48	201.586.594,49	226.623.866,98
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	29.456.339,00	25.844.842,21
Dettes financières	43		55.394.033,44
Etablissements de crédit	430/8		55.394.033,44
Dettes commerciales	44	146.183.441,66	105.976.217,32
Fournisseurs	440/4	146.183.441,66	105.976.217,32
Acomptes sur commandes	46	1.854.491,56	12.768.047,17
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	23.163.821,03	25.693.111,68
Impôts	450/3	3.621.846,11	3.464.533,19
Rémunérations et charges sociales	454/9	19.541.974,92	22.228.578,49
Autres dettes	47/48	928.501,24	947.615,16
Comptes de régularisation	492/3	309.680,86	769.089,39
TOTAL DU PASSIF	10/49	471.500.131,32	488.455.395,91

2. Compte de résultats consolidé

(en €)	Codes	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Ventes et prestations	70/76A	1.164.897.875,40	1.240.983.200,65
Chiffre d'affaires	70	1.140.729.885,13	1.235.303.250,21
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	71	-6.330.966,56	-8.822.997,93
Autres produits d'exploitation	74	14.610.180,29	13.432.296,75
Produits d'exploitation non récurrents	76A	15.888.776,54	1.070.651,62
Coût des ventes et des prestations	60/66A	1.149.134.391,79	1.254.863.853,31
Approvisionnements et marchandises	60	816.472.579,51	880.938.428,88
Achats	600/8	815.087.733,86	877.844.907,82
Stocks : réduction (augmentation)	609	1.384.845,65	3.093.521,06
Services et biens divers	61	156.558.036,83	172.066.216,65
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	121.358.952,96	129.884.912,84
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	31.574.359,62	32.363.850,65
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	-501.535,96	1.347.982,06
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	635/8	1.245.885,99	69.990,86
Autres charges d'exploitation	640/8	7.181.597,82	4.669.460,76
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	15.244.515,02	33.523.010,61
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	9901	15.763.483,61	-13.880.652,66
Produits financiers	75/76B	2.240.491,12	1.281.624,54
Produits financiers récurrents	75	2.240.491,12	1.281.624,54
Produits des immobilisations financières	750	14,76	
Produits des actifs circulants	751	13.386,48	29.099,34
Autres produits financiers	752/9	2.227.089,88	1.252.525,20
Charges financières	65/66B	7.151.461,63	9.700.925,16
Charges financières récurrentes	65	7.151.213,74	9.700.925,16
Charges des dettes	650	3.778.681,08	4.339.216,57
Autres charges financières	652/9	3.372.532,66	5.361.708,59
Charges financières non récurrentes	66B	247,89	
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	9903	10.852.513,10	-22.299.953,28

	Codes	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	780	2.428.159,39	2.667.439,00
Transfert aux impôts différés et latences fiscales	680	367.675,01	
Impôts sur le résultat	67/77	2.291.605,91	953.416,15
Impôts	670/3	5.042.098,07	1.382.842,72
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	2.750.492,16	429.426,57
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	9904	10.621.391,57	-20.585.930,43
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9975	61.673,20	64.828,80
Résultats en bénéfice	99751	61.673,20	64.828,80
BÉNÉFICE (PERTE) CONSOLIDÉ(E)	9976	10.683.064,77	-20.521.101,63
Dont :			
Part des tiers	99761	129.458,63	167.613,18
Part du groupe	99762	10.553.606,14	-20.688.714,81



3. Annexe aux comptes consolidés

1. Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Milcobel 3F - BE 0424.899.491 - Société coopérative Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	52,26	0,00
Belgomilk - BE 0870.017.447 Société coopérative Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Kaasimport Dupont - BE 0405.109.216 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Cheeseline - BE 0441.187.078 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Camal - BE 0412.859.912 - Société anonyme Route de Légipont 12, 4671 Barchon, Belgique	G	100,00	0,00
Ysco - BE 0472.336.451 - Société anonyme Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Ysco France sas Avenue de la 2e DB 53, 61208 Argentan, France	G	100,00	0,00
Ysco holding France sas Rue de la Gare 3087, 59299 Boeschepe, France	G	100,00	0,00

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Kaasbrik - BE 0423.910.091 - Société anonyme Industriepark 1216, 3545 Halen, Belgique	G	100,00	100,00
Jokali - BE 0427.152.267 - Société anonyme Reuvoortweg 27, 3520 Zonhoven, Belgique	G	100,00	100,00
KJD Consult - BE 0631.728.633 - Société à responsabilité limitée Reuvoortweg 27 bus A, 3520 Zonhoven, Belgique	G	100,00	100,00
Milcobel Asia LTD. 21/F Edinburgh Tower The Landmark 15 QUEEN'S RD CENTRAL, Hongkong	G	100,00	0,00
Héritage 1466 - BE 0425.964.513 - Société anonyme Rue de Charneux 32, 4650 Herve, Belgique	E4	20,00	0,00
Dupontcheese Nederland b.v. Escudoweg 1, 2153 PC Nieuw-Vennep, Pays-Bas	G	0,00	-100,00

(1) G: Consolidation globale

E4: Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

2. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

Si ces informations sont d'importance significative, identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal sur l'exécution du code de sociétés et des associations.)

La méthode de la consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entreprises dans lesquelles l'entreprise consolidante exerce directement ou indirectement un contrôle, de droit ou de fait. Pour les entreprises où le contrôle est partagé soit la méthode de la consolidation par intégration globale, soit la méthode de mise en équivalence est appliquée, ceci en fonction du degré d'intégration dans Milcobel. Les participations dans les entreprises associées ont été réévaluées et reprises avec application de la méthode de mise en équivalence.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 3:102 du même arrêté).

3. Règles d'évaluation

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).



ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis de façon linéaire à concurrence de 20 %.

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions et apports d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à l'actif du bilan, à leur valeur d'acquisition ou d'apport, et sont amortis de façon linéaire, selon les pourcentages ci-dessous :

	min.	max.
1. Frais de recherche & développement	20	20
2. Concessions, brevets, licences, marques, etc.	10	20
3. Goodwill	10	20
4. Acomptes versés	0	0

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation représentent les écarts entre la valeur d'acquisition et la partie correspondante des capitaux propres à la date d'acquisition des actions ou à une date proche.

Les écarts dus à une surévaluation ou à une sous-évaluation de certains postes de l'actif ou du passif sont imputés à ces postes. L'écart restant est repris sous le poste « *écarts de consolidation* » des comptes consolidés, à l'actif ou au passif du bilan, selon que la valeur d'acquisition est supérieure ou inférieure à la participation dans les capitaux propres (éventuellement remaniés).

Les écarts de consolidation activés sont amortis de façon linéaire sur une période entre cinq et dix ans. Si l'évolution de la conjoncture économique ne justifie plus que ces écarts soient conservés à cette valeur dans le bilan consolidé, des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont appliqués.

Les écarts de consolidation négatifs sont comptabilisés au passif. Ils ne profitent qu'au compte de pertes et profits consolidé pour, dans un délai limité, couvrir les pertes opérationnelles dues aux facteurs existants au moment de l'acquisition (surcapacité, effectif pléthorique). Ils sont comptabilisés sous le code 9960 « *Amortissements sur écarts de consolidation positifs* ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan et à leur valeur d'acquisition (frais complémentaires compris) ou d'apport. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire (pro rata temporis) et sur toute la durée de vie économique. Les pourcentages d'amortissement sont les suivants :

	min.	max.
1. Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux	3	10
2. Installations, machines et outillage	5	25
3. Matériel roulant	10	25
4. Matériel de bureau et mobilier	10	33
5. Autres immobilisations corporelles	3	20
6. Immobilisations en cours et acomptes versés	0	0
7. Location financement	selon la catégorie d'actif	



Stocks

- Matières premières : valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et liquides et pour les activités « *crème glacée* ».
- Pièces détachées : valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré.
- Additifs et biens commerciaux : valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et les activités « *crème glacée* » ;
 - o valeur d'acquisition selon la méthode « *fifo* » ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers liquides ;
 - o valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré, la méthode « *fifo* » ou l'individualisation du prix de chaque composante pour le commerce de fromage, en fonction de la nature du produit. La valeur d'acquisition ne peut excéder la valeur du marché à la date du bilan.

- Produit fini : appréciation au coût de fabrication ou à la valeur du marché si elle est inférieure à la date du bilan ;
 - o Le coût de fabrication comprend les frais d'acquisition des matières premières, biens de consommation et additifs, ainsi que les coûts de production imputables, directement ou indirectement, à un produit individuel ou à des groupes de produits.

Créances à plus d'un an et sur un an au plus

Les créances sont reprises à leur valeur nominale. En cas d'incertitude concernant l'exigibilité des créances, des réductions de valeur sont comptabilisées sur ces créances.

Placements de trésorerie

Actions et titres à revenu fixe : valeur d'acquisition.
Crédits auprès des organismes financiers: valeur nominale.

Valeurs disponibles

Appréciation à la valeur nominale.



PASSIF

Réserves consolidées

Les réserves consolidées comprennent les réserves et les résultats reportés de l'entreprise consolidante, auxquels on ajoute la quote-part du Groupe dans les résultats, après déduction des versements effectués, des sociétés consolidées intégralement et proportionnellement et des sociétés auxquelles on applique la mutation de capital.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont évalués à leur valeur nominale après déduction des impôts différés.

Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'administration décide, sur la base d'une appréciation prudente, des provisions à instaurer pour couvrir les charges relatives aux pensions anticipées, aux réparations importantes et aux grands entretiens, aux règlements de sinistres, aux garanties apportées, à la couverture des risques et aux autres risques et charges éventuels probables ou certains à la date du bilan, mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

Impôts différés et latences

Les impôts différés et latences sont comptabilisés :

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Dettes comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les profits et charges sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent.

Devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangères sont évaluées sur la base du taux de change à la date du bilan. Les différences de taux négatives sont comptabilisées dans le résultat. Les différences de taux positives sont comptabilisées dans les comptes de régularisation du passif.

4. Méthodes de calcul des latences fiscales

Explication détaillée des méthodes mises en œuvre pour la détermination des latences fiscales

Les impôts différés et latences sont comptabilisés :

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés *(en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avri 2019 portant exécution du Code des sociétés)*

Latences fiscales *(en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)*

(code 168)

16.532.834,63

-

16.532.834,63

5. État des immobilisations incorporelles

	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIRFAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES (code 211)	GOODWILL (code 212)	ACOMPTES VERSÉS (code 213)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	30.474.471,57	7.033.113,27	4.041.221,21
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée		3.235.463,43	6.861.142,13
Cessions et désaffectations	87.313,23	1.236.985,25	2.127.663,92
Transferts d'une rubrique à une autre	1.835.242,32		-1.835.242,32
Autres variations	69.162,05		-43.700,40
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	32.291.562,71	9.031.591,45	6.895.756,70
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	22.967.562,11	7.033.113,27	
Mutations de l'exercice			
Actés	2.646.485,34	161.773,17	
Annulés	73.875,54	1.236.985,25	
Autres variations	68.908,64		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	25.609.080,55	5.957.901,19	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	6.682.482,16	3.073.690,26	6.895.756,70

6. État des immobilisations corporelles

	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS (code 22)	INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE (code 23)	MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT (code 24)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	131.869.980,63	471.498.846,53	42.650.345,72
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	23.950,96	361.006,72	48.749,88
Cessions et désaffectations	8.991.288,18	63.398.239,89	3.365.204,13
Transferts d'une rubrique à une autre	1.344.538,09	7.933.166,48	5.384.902,77
Autres variations	6.766.335,41	3.412.512,64	275.567,77
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	131.013.516,91	419.807.292,48	44.994.362,01
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	70.662.328,54	353.470.902,32	34.687.198,67
Mutations de l'exercice			
Actés	3.923.223,45	21.043.073,13	3.797.290,82
Annulés	6.714.617,87	61.955.318,24	3.036.419,15
Autres variations	1.989.274,53	2.055.282,17	214.718,43
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	69.860.208,65	314.613.939,38	35.662.788,77
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	61.153.308,26	105.193.353,10	9.331.573,24

	LOCATION, FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES (code 25)	AUTRES IMMO- BILISATIONS CORPORELLES (code 26)	IMMOBILI- SATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS (code 27)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	25.978,84	778.991,14	6.560.429,97
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée		9.000,00	22.394.804,88
Cessions et désaffectations		182.822,69	347.521,64
Transferts d'une rubrique à une autre			-14.662.607,34
Autres variations			43.700,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	25.978,84	605.168,45	13.988.805,87
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	25.978,84	668.522,85	
Mutations de l'exercice			
Actés		2.513,71	
Annulés		119.744,27	
Autres variations			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	25.978,84	551.292,29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	0,00	53.876,16	13.988.805,87

7. État des immobilisations financières

PARTICIPATIONS	ÉTAT DES IM- MOBILISATIONS FINANCIÈRES (code 280)	AUTRES ENTREPRISES (code 282 et code 283)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	743.829,90	7.556,58
Mutations de l'exercice		
Cessions et désaffectations		1.301,25
Acquisitions		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	743.829,90	6.255,33
Mutations de l'exercice		
Actés		
Annulés		
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice précédent	251.705,70	
Mutations de l'exercice		
Quote-part dans le résultat de l'exercice	61.673,20	
Autres types de variations des capitaux propres		
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice	313.378,90	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	1.057.208,80	6.255,33

CRÉANCES		AUTRES ENTREPRISES (code 282 et code 283)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		117.181,71
Mutations de l'exercice		
Additions		18.870,00
Remboursements		5.949,86
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		130.101,85

8. État des réserves consolidées

RÉSERVES CONSOLIDÉES		(code 9910)
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent		64.286.992,75
Mutations de l'exercice :		
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé		10.553.606,14
Autres variations		279.655,45
Transaction avec des intérêts de tiers		279.655,50
RÉSERVES CONSOLIDÉES AU TERME DE L'EXERCICE		75.120.254,34

9. État des dettes

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE	DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE (code 42)	PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR (code 17)	PLUS DE 5 ANS (code 17)
Dettes financières	29.256.347,00	83.530.485,00	30.887.500,00
Etablissements de crédit	29.256.347,00	83.530.485,00	30.887.500,00
Autres dettes	199.992,00	654.174,00	
TOTAL	29.456.339,00	84.184.659,00	30.887.500,00

10. Résultats

CHIFFRE D'AFFAIRES NET		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique		405.036.974,91	343.935.955,87
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel (en unités)		1.898	1.881
Ouvriers		1.414	1.413
Employés		478	456
Personnel de direction		6	12
Autres			
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales		122.875.862,59	129.628.913,41
Pensions		137.987,04	255.999,43
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées		1.696	1.719
PRODUITS NON RÉCURRENTS		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Produits d'exploitation non récurrents		15.888.776,54	1.070.651,62
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		11.628.612,64	139.176,33
Autres produits d'exploitation non récurrents		4.260.163,90	931.475,29
Dont : produit de la vente du site de Schoten		3.560.654,26	
CHARGES NON RÉCURRENTES		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Charges non récurrentes		15.244.762,91	33.523.010,61
Charges d'exploitation non récurrentes		15.244.515,02	33.523.010,61
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			3.647.000,00
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			699.379,81
Autres charges d'exploitation non récurrentes		15.244.515,02	29.176.630,80
Dont : coûts liés à la fermeture de Schoten			21.373.053,89
rétro-paiement / prime de fidélité			
Charges financières non récurrentes		14.500.833,16	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		247,89	
		247,89	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	-16.287.373,79	-17.876.136,88

11. Droits et engagements hors bilan

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	EXERCICE 2021
Engagements résultant d'opérations relatives aux taux de change	11.987.910,97
Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants <ul style="list-style-type: none"> - En tenant compte du refinancement après la fin de l'année, nous pouvons affirmer que toutes les clauses restrictives ont été respectées. - Chiffre d'affaires minimum garanti 2022 de 7.382K EUR pour le stockage externe. - Engagement d'achat de matières premières et d'emballages pour 94.059K EUR. 	
Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation <p>L'entreprise a conclu un contrat d'assurance groupe pour les employés et cadres auprès d'une société d'assurance belge.</p> <p>Les frais sont supportés partiellement par la société et partiellement par la personne concernée.</p>	
Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture	nihil

12. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation

ENTREPRISES LIÉES	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Immobilisations financières <ul style="list-style-type: none"> Participations et actions 	1.057.208,80	995.535,60
Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché	nihil	nihil

13. Relations financières avec

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE			EXERCICE 2021
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants			367.296,71
LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)			EXERCICE 2021
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête			137.150,00
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe			
Autres missions d'attestation			3.200,00
Autres missions extérieures à la mission révisoriale			4.200,00
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête			22.000,00
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe			
Autres missions d'attestation			3.900,00
Missions de conseils fiscaux			16.231,98

14. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couverts	Spéculation / Couverture	Volume	Exercice : valeur comptable	Exercice : juste valeur	Exercice précédent: valeur comptable	Exercice précédent: juste valeur
Interest rate swap	Intérêt	Couverture	112907060	0,00	1.425.295,23	0,00	2.910.534,21

15. Explications complémentaires :

La période d'amortissement du goodwill sur l'acquisition de Kaasbrik a été établie à 10 ans, du fait que cette acquisition s'inscrit dans le plan stratégique du groupe Milcobel et entraînera une amélioration durable de la rentabilité de l'activité mozzarella.

Il s'agit d'une actualisation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021. Les ajustements concernent la consolidation de Milcobel 3F après une analyse technique approfondie et l'ajout d'un certain nombre de notes explicatives, comme le tableau des flux de trésorerie, suite à l'élaboration du prospectus. Les chiffres pour 2020 et 2021 ont été adaptés. Cela entraîne une diminution des capitaux propres consolidés de Milcobel en 2021 et 2020 avec respectivement 8.066.934,89 EUR et 10.655.131,68 EUR en faveur d'un intérêt de tiers qui n'était pas exprimé auparavant. Pour 2019, les intérêts de tiers s'élèvent à 11.508.703,81 EUR. Les comptes annuels consolidés déposés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 n'ont pas été corrigés.



B. Tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie suivant est exceptionnellement inclus dans les comptes annuels consolidés en raison de la publication du prospectus de Milcobel SC. Bien que le tableau des flux de trésorerie ci-dessous s'appuie sur les comptes annuels consolidés qui ont été établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, la présentation a néanmoins été basée autant que possible sur l'IAS 7 - Le tableau des flux de trésorerie.

(en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
A. BEDRIJFSACTIVITEITEN		
bénéfice d'exploitation consolidé (perte)	15.763.483,62	-13.880.652,66
provisions pour risques et charges et charges/bénéfices non décaissés connexes	-15.291.839,41	17.163.576,60
amortissement des immobilisations incorporelles	2.808.258,53	2.780.747,81
amortissement des immobilisations corporelles	28.766.101,09	33.230.102,84
réduction de valeurs sur stocks	4.781,28	43.869,56
réduction de valeurs sur créances	-506.317,24	1.304.112,50
plus-value sur réalisation d'immobilisations corporelles	-11.628.612,64	-139.176,33
moins-value sur réalisation d'immobilisations corporelles	247,89	699.379,81
subsides en capital	-294.439,96	-180.151,18
bénéfices/charges non décaissées (quotas d'émissions)	-536.170,24	426.547,48
autres (charges) bénéfices financiers non inclus dans le résultat opérationnel	-1.132.289,43	-4.080.084,05
<i>= Flux de trésorerie brute opérationnel</i>	<i>17.953.203,49</i>	<i>37.368.272,38</i>
variation des stocks	6.186.660,39	11.941.716,15
variation des créances	29.199.748,32	10.850.623,04
variation des autres créances	-2.497.069,40	2.060.770,75
variation des créances commerciales	34.481.968,02	-23.708.525,34
variation des acomptes reçus	-10.913.555,61	8.789.196,51
variation des dettes sociales et fiscales	-3.777.933,08	1.343.242,50
variation des autres dettes	-85.498,31	-349.323,99
variation des comptes de régularisation	497.566,95	-651.252,45
<i>= variation du fonds de roulement net</i>	<i>53.091.887,28</i>	<i>10.276.447,17</i>
FLUX DE TRÉSORERIE NETTE OPÉRATIONNEL	71.045.090,77	47.644.719,55
charges d'intérêt	-3.778.681,08	-4.339.216,57
impôts payés sur le résultat	-694.784,97	-191.885,25
FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNEL	66.571.624,72	43.113.617,73

EXERCICE 2021

EXERCICE 2020

B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1.888.793,59	-1.690.414,68
acquisitions d'immobilisations corporelles	-22.837.512,44	-16.028.177,22
achat de quotas d'émissions	-2.310.800,00	-1.499.967,20
vente d'immobilisations incorporelles	15.723,29	-166.857,12
vente d'immobilisations corporelles	16.087.342,22	903.465,06
reprise d'entreprises (net de la trésorerie acquise)	-11.150.147,62	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE NETTE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-22.084.188,14	-18.481.951,16
C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
enregistrement crédits d'investissement	52.700.000,00	0,00
remboursement des dettes à long terme	-31.253.887,20	-4.001.353,61
variation d'autres dettes à long terme	-99.986,00	0,00
variation des dettes financières à court terme	-55.394.033,44	-18.359.270,77
variation d'autres créances à long terme	284.075,76	302.442,53
augmentation de capital	4.974.057,50	4.523.730,00
remboursement de capital	-5.887.562,50	-1.319.602,50
transactions avec des intérêts de tiers	-2.438.000,00	-839.000,00
dividendes versés pendant l'exercice en cours	0,00	-1.089.946,60
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-37.115.335,88	-20.783.000,95
= FLUX DE TRÉSORERIE NETTE (A+B+C)	7.372.100,70	3.848.665,62
+ TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4.110.995,61	262.329,99
= TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	11.483.096,31	4.110.995,61



C. Autres documents à déposer en vertu du code des sociétés

1. Rapport annuel consolidé 2021

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport des comptes annuels consolidés de Milcobel SC au 31 décembre 2021.

Il s'agit d'une actualisation du rapport annuel à la suite des modifications des comptes annuels consolidés qui concernent l'ajustement relatif à la consolidation de Milcobel 3F après une analyse technique approfondie et l'ajout d'un certain nombre de notes, comme le tableau des flux de trésorerie, suite à l'élaboration du prospectus. Les chiffres financiers pour 2020 et 2021 ont été ajustés. Cela entraîne une diminution des fonds propres consolidés de Milcobel en 2021 et 2020 de respectivement EUR 8.066.934,89 et EUR 10.655.131,68 en faveur d'un intérêt tiers qui n'était pas exprimé auparavant. Pour 2019, les intérêts minoritaires s'élèvent à EUR 11.508.703, 81. Les états financiers consolidés déposés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 n'ont pas été corrigés.

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (16.651.929 EUROS)

Il s'agit principalement d'investissements portant sur des logiciels (1,9 million d'euros), sur le goodwill Kaasbrik (3,1 millions d'euros) et sur l'acquisition de droits d'émission de gaz à effet de serre.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (189.720.917 EUROS)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 23 millions d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1.193.566 EUROS)

Les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (1.057.209 euros) concernent Héritage 1466 SA.

STOCKS (127.085.808 EUROS)

Les stocks constituent 27 % du total du bilan et ont diminué de 2 % par rapport à l'année précédente. La baisse des stocks au niveau du groupe a été compensée pratiquement à 100 % par l'augmentation de la valeur des produits laitiers.

CRÉANCES À 1 AN AU PLUS (123.946.680 EUROS)

Les créances ont diminué de 15% par rapport à l'année dernière.

PASSIF

INTÉRÊTS DE TIERS (8.066.934 EUROS)

Il s'agit de la participation dans Milcobel 3F détenue par des tiers et le mouvement concerne le résultat de Milcobel 3F, les dividendes versés et les variations du pourcentage détenu ainsi que les capitaux propres de Milcobel 3F.

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (22.740.781 EUROS)

Utilisation de la provision constituée l'année dernière pour la fermeture du site de Drinks à Schoten. Le poste « impôts différés et latences fiscales » résulte de la différence entre l'appréciation économique et fiscale des immobilisations corporelles.

DETTES À PLUS D'UN AN (115.072.159 EUROS)

Les dettes financières portent principalement sur des crédits à échéance souscrits auprès de diverses institutions bancaires. Au cours de l'année 2021, de nouveaux emprunts ont été contractés pour 52,7 millions d'euros, 30,5 millions d'euros ont été remboursés.

DETTES À MOINS D'UN AN (201.586.594 EUROS)

Les dettes ont diminué de 11 % par rapport à l'année dernière.

RÉSULTATS

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les ventes réalisées en 2021 s'élèvent à 1.141 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires peut être réparti comme suit :

- 867 millions générés par les activités « produits laitiers ».
- 274 millions générés par les activités « crèmes glacées ».

RÉSULTATS FINANCIERS

Les coûts des dettes ont diminué par rapport à l'année dernière.

EVÉNEMENTS

D'une manière générale, on peut établir que Milcobel se concentre sur le plan stratégique Phénix qui, réparti sur neuf sites, est déployé et suivi dans l'ensemble du groupe. Toute décision stratégique doit s'inscrire dans le cadre stratégique ainsi défini.

Dairy Premium Ingredients: Milcobel reste un producteur de premier plan très apprécié sur le marché de la mozzarella en 2021. Malgré l'incertitude du marché, Milcobel reste un partenaire important pour de nombreuses entreprises de transformation. Dans le cadre d'une intégration verticale, l'entreprise de râpage Kaasbrik SA a été reprise en juin 2021; elle a été intégrée avec succès dans l'activité mozzarella. En 2021, l'UE gagnera en importance pour le lait écrémé en poudre. En termes de prix, l'origine UE a une forte position concurrentielle renforcée par les problèmes logistiques aux États-Unis, en Océanie et en Amérique du Sud. Au sein de DPI, nous avons pu développer davantage nos activités dans le domaine de notre Powder+ en termes de volumes et de clientèle. Milcobel a connu une croissance rapide dans son activité beurre et a pu profiter des pénuries sur le marché des 5 kg. En raison de la perte de lait et de la croissance de la production de beurre, l'excédent de crème a diminué vers la fin de l'année.

Consumer Products & Service: le fromage Brugge a de nouveau connu une croissance en 2021, non seulement en termes de volumes absolus, mais aussi en termes relatifs. La part de marché, tant en valeur qu'en volume, a de nouveau augmenté, et ce, dans un marché en déclin. Les autres paramètres avec lesquels nous mesurons la force de nos marques étaient également positifs à très positifs pour le fromage Brugge. En outre, nous avons lancé la marque « Notre Terroir/ Eigen bodem », afin de répondre à la demande de fromages produits plus localement. Pour les fromages emballés sous « private label », en revanche, la tendance est à la baisse. Dans le même ordre de grandeur que le marché, les volumes ont diminué par rapport à 2020. Ce résultat s'explique évidemment par la comparaison avec une année 2020 marquée par le coronavirus, où de nombreux consommateurs ont été poussés vers le commerce de détail qui concentre la vente des fromages « private label ». Le marché des exportations s'est lentement redressé en 2021. Les contacts directs avec les clients ont pu reprendre, progressivement et selon des règles strictes, ce qui a non seulement favorisé les relations, mais aussi augmenté l'appétit pour nos meilleurs produits. Le service Fromage présente des résultats mitigés. Le marché a continué à baisser, tout comme les volumes fournis par Kaasimport Jan Dupont, ce qui a permis de maintenir notre part de marché malgré les problèmes de livraison opérationnelle. En termes financiers, nous regardons avec satisfaction ce service en 2021. Ce résultat est à nouveau positif, en grande partie grâce à la décomposition de notre offre et de certains flux opérationnels. Camal à Barchon a connu une année brillante en 2021. Dans le secteur des boissons, nous avons livré les derniers volumes de nos propres productions en mars de l'année dernière. Les références restantes, qui sont emballées chez 2 « co-packers », ont été transférées avec succès.

YSCO: après une année 2020 inhabituelle - au cours de laquelle la COVID a eu un grand impact sur les ventes au détail plus importantes et le printemps a été magnifique - nous avons commencé 2021 avec deux certitudes. La première certitude concernait le démarrage par Lidl de sa 2e usine à Waldfeucht-Haaren (ex-usine DMK) avec pour conséquence la perte de nombreux Jumbos à partir de mai. Et la deuxième certitude était que, même si le coronavirus est toujours présent, il aura probablement moins d'impact sur les ventes au détail (lire : un impact négatif par rapport à l'augmentation des ventes en 2020). L'année a très bien commencé, avec plusieurs mois records en termes de chiffre d'affaires, mais malheureusement pendant les périodes creuses.

Plusieurs mois consécutifs froids et humides et un très mauvais été ont conduit à des niveaux de stock élevés et à une planification très minutieuse de la production.

Le 12 mars 2021, un accord de financement à long terme a été conclu entre Milcobel, CBC, BNP Parisbas Fortis, ING et Belfius. Le montant de cet accord de financement est de 166,10 millions d'euros. Ainsi, le financement à long terme est garanti. Les installations ont une durée de 5 ans. Milcobel utilisera les facilités de financement pour le remboursement de ses installations COVID-19, les dépenses d'investissement, les acquisitions éventuelles et pour les besoins généraux de l'entreprise et du fonds de roulement.

Enfin, en juin 2021, le site de Schoten a été vendu à un tiers.

Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Récemment, lors d'un contrôle de qualité interne, la présence d'une très faible concentration de listeria a été constatée dans l'un des bains de saumure du site de Moorslede. Milcobel a entamé les procédures réactives nécessaires immédiatement après la détermination de la concentration de listeria. L'entreprise a effectué des analyses approfondies sur tous les produits fromagers Milcobel et a immédiatement détruit ceux qui se sont avérés être contaminés. En concertation avec l'AFSCA, Milcobel a pris de manière proactive quelques mesures supplémentaires, dont le rappel de certains produits fromagers. La récente contamination à la listeria sur le site de Moorslede est suivie de près en collaboration avec l'AFSCA et n'aura pas d'impact significatif sur l'élaboration des résultats en 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour couvrir le risque de change résultant des transactions de vente, nous utilisons essentiellement des contrats sur taux de change à terme. Nous utilisons, pour une partie importante de dettes à court terme liées aux intérêts, le système de couverture d'intérêts afin de limiter l'impact des variations des intérêts. La majorité des dettes à long terme, liées aux intérêts, est couverte à un taux d'intérêt fixe.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les activités de recherche et de développement actuelles sont poursuivies dans les différentes divisions.

RISQUES ET INCERTITUDES

Outre le risque d'entreprise général, le groupe Milcobel est confronté à des risques spécifiques propres aux entreprises laitières. Des calamités peuvent perturber sérieusement la collecte du lait et le processus de production et de vente. Ce risque est limité par l'introduction d'un système de garantie de qualité (QFL).

Kallo, le 17 mai 2022

B. Eeckhaut
Président

L. Van Laer
Administrateur



D. Rapport du commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE MILCOBEL CV SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Milcobel CV (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés corrigés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport remplace notre rapport sur les comptes consolidés établi le 22 avril 2022, après avoir déterminé une correction aux comptes consolidés.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 14 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte consolidé de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 471.500.131 et d'un compte consolidé de résultats qui se solde par un bénéfice consolidé (Part du Groupe) de l'exercice de EUR 10.553.606.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en

Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance. Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Gand, le 20 mai 2022

Le commissaire

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL

Représenté par Peter Opsomer, Réviseur d'Entreprises



Milcobel cv

Fabriekstraat 141 - 9120 Kallo

Tél +32 3 730 18 00 - Fax +32 3 730 19 00

info@milcobel.com - www.milcobel.com

Ed. juin 2022

